

<http://www.snetap-fsu.fr/Auvergne-Communique-du-Comite-de.html>



Auvergne : Communiqué du Comité de défense de Lapalisse

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 3 mai 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Comité, réuni **le 29 avril 2013** à la Mairie de Lapalisse à 16 heures 30, (en présence du Maire de Lapalisse, d'un membre du secrétariat général du SNETAP, du secrétaire départemental de la [FSU](#)) constate une fois encore le déni de démocratie :

le Conseil d'Administration, n'a pas modifié son ordre du jour par rapport au dernier qui n'a pas pu se tenir du fait de l'action de blocage par le Comité.

Pourtant le Conseil d'Administration ne peut pas décider de la fermeture du site de Lapalisse par le rapatriement des classes sur le site de Neuvy et par la désaffectation pédagogique de l'exploitation agricole car il n'a aucune légitimité pour le faire.

Depuis le 21 mars les membres du comité se posent la même question, à laquelle nous n'avons toujours pas de réponse : quelles instances légitimes du Conseil Régional et de l'État ont décidé de la fermeture du site de Lapalisse ?

Le Conseil régional et le Ministre de l'Agriculture ne prennent toujours pas en compte les positions des élus, représentants du Peuple, et des soutiens qui sont de plus en plus nombreux en faveur du maintien et du développement du site de Lapalisse (lycée et exploitation agricole) : le Conseil général de l'Allier le 27 avril 2013 et le Conseil municipal de Lapalisse ont adopté à l'unanimité une motion pour le maintien et le développement du site de Lapalisse.

Les soutiens se multiplient de la part :

- des maires des communes environnantes ;
- des élus au conseil régional ;
- de tous les syndicats de l'Enseignement Agricole Public ;
- de la FSU départementale ;
- de l'UD [FO](#) de l'Allier ;
- du Comité National de Défense de l'Enseignement Agricole Public,
- la section du Front de Gauche de Lapalisse

plus de 4 000 signatures pour la pétition « pour le maintien du Lycée Agricole Public de Lapalisse »

le Ministre de l'Agriculture n'a toujours pas donné suite aux demandes d'audience faites par les Syndicats de l'Enseignement Agricole Public, le Conseil Général, et le Comité de défense du Lycée agricole public de Lapalisse.

De plus, **les arguments avancés pour la fermeture s'effondrent les uns après les autres :**

- l'argument pédagogique est démenti par les bons résultats aux examens....
- l'argument financier s'écroule devant le coût démentiel du futur « palais » présidentiel auvergnat, unique en France...

La DRAF affirme que la décision de fermer a été prise il y a deux ans, en 2011 or la Conseillère du Ministre de l'Agriculture, Hélène de Comarmond, déclare lors de l'audience Intersyndicale du 18 avril 2013 qu' « il y a deux mois

encore la décision n'était pas prise ».

Toujours déterminé, le Comité demande un véritable courage politique de la part de ce gouvernement afin de maintenir et développer le service public d'enseignement agricole sur le site de Lapalisse en s'appuyant et respectant l'énorme travail déjà réalisé et sur les délibérations du Conseil Général de l'Allier et de la Municipalité de Lapalisse.

De ce fait, le Comité demande une nouvelle fois, le retrait des propositions de délibération concernant la fermeture du site et la désaffectation pédagogique de la ferme au Conseil d'Administration du 2 mai 2013 et que la Convention signée entre le [CFA](#) de l'Allier et le lycée privée du Mayet de Montagne soit annulée.

Ce qui serait en parfaite adéquation avec les déclarations du Ministre de l'Agriculture accordant la priorité au service public d'enseignement agricole.

Tous au [LEGTA](#) de Neuvy-Moulins le jeudi 02 mai 2013 à 8 heures pour le maintien du Lycée Agricole public de Lapalisse